

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites



3.5 - Le milieu des landes

La particularité de ce milieu réside surtout dans sa structure végétale. Celle-ci se compose surtout d'arbustes bas associés à des arbrisseaux et des bosquets d'arbres. La vue s'étend généralement loin.

Le type caractéristique constitue la lande à genévrier comme nous avons pu l'observer au col de Faisse dans le Parc des Cévennes ou la garrigue méditerranéenne du massif des Calanques.

Trois éléments essentiels doivent être pris en compte lors de la réalisation d'une aire de stationnement dans ce milieu.

3.5.1. L'ombrage

Le fort ensoleillement et le peu d'ombre nécessitent la création d'aires de stationnement ombragées. Non seulement pour améliorer le confort de l'utilisateur, mais également pour éviter la pénétration du public dans le milieu.

En matière d'ombrage, deux types de végétaux sont utilisables. Ceux qui sont persistants et ceux qui sont caducs. Leur emploi dépend surtout du milieu et du climat local. En général les végétaux à feuillages caducs sont mieux adaptés au besoin de lumière en hiver.

Dans le cas de la région méditerranéenne, il est intéressant de se procurer de l'ombre tôt et tard dans la saison, car le massif est interdit à la circulation pendant l'été. Un arbre caduc, comme le frêne, peut correspondre, cependant sa feuillaison quelquefois tardive donne l'avantage à des arbres persistants comme le pin d'Alep, le pin brutia, le pin pignon. Ces arbres ont de plus l'intérêt de bien s'intégrer, puisqu'ils existent souvent dans le milieu environnant.

3.5.2. Le relief

Souvent les parkings se situent dans des zones où le relief est présent.

C'est souvent au sommet du col que partent les sentiers pédestres.

La fréquentation est telle, en ce lieu, que la végétation a pratiquement disparue. La roche est mise à nue et laisse apparaître un relief souvent important.

Le stationnement se fait alors dans des conditions inconfortables, la pente est quelquefois très forte.

Il y a lieu de remodeler le terrain et redonner une horizontalité aux aires de stationnement.

C'est pourquoi en général le traitement en plans successifs ou en terrasses apparaît tout à fait adapté à ce milieu. Des murets, en pierre du pays, peuvent délimiter de larges bandes qui peuvent être plantées d'arbres et d'arbustes. Le cheminement des piétons est à envisager également.

3.5.3. Gardiennage

Ces aires sont souvent éloignées des lieux de passage. Les buissons servent souvent de cache pour les voleurs.

Sans doute l'espace inorganisé favorise ce type d'acte. Se pose alors la question du gardiennage. Faut-il ou non garder ces parkings pendant les périodes d'affluence et en échange du service rendu les rendre payants ? Nous ne pouvons donner de réponse affirmative. L'expérience doit être tentée.

Cependant, la réorganisation du parking et l'information du public devraient déjà améliorer ce problème.

